

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 62-63 (1991-1992)

**Heft:** 4: Vivre à Choindez durant l'Entre-deux-guerres

**Rubrik:** [Impressum]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des chemins de fer du Jura bernois, inauguré solennellement le 30 mai 1877. Les usines de Roll avait d'ailleurs participé financièrement à la construction de la ligne de chemin de fer Bâle-Delémont-Moutier, à la condition qu'une gare fût établie à Choindez. La mise à feu d'un nouveau haut fourneau à coke quelques mois plus tard «*n'est pas l'effet du hasard*». Le rail joua un rôle capital dans l'essor de l'usine. Cependant, jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale, le cheval conserva une place importante, dans la vie quotidienne des gens. Les écuries de Choindez, situées derrière les anciens bureaux, abritaient une quinzaine de chevaux et un mulet pour tirer le tombereau à ordures ainsi que des chars et des calèches, dont une fermée avec roues gommées, celle du directeur. Ce dernier mettait parfois à disposition une calèche pour un baptême ou la première communion. Quatre ou cinq personnes s'occupaient des chevaux, dont le cocher du directeur.

Seules trois personnes possédaient un véhicule à moteur à cette époque : Charles Siegenthaler, le boucher et propriétaire du Restaurant de l'Etoile à Courrendlin, le docteur Maximin Vallat de Delémont et le vétérinaire Jules Bouvier, de Moutier, décédé prématurément en 1926. Dans l'Entre-deux-guerres, la voiture automobile commence à concurrencer fortement la traction hippomobile, ce qui entraîne la réfection des routes. En octobre 1929, de grands travaux so\*nt entrepris sur la route cantonale Moutier-Choindez. «*Des améliorations importantes sontvenues nécessaires par suite de la grande circulation des véhicules à moteur sur cette voie*», explique la presse. La route est goudronnée vers 1930.

«*On savait en ce temps-là se servir de ses jambes !*», s'exclament volontiers les vieilles personnes. Effectivement, la marche restait le principal moyen de transport : les autres n'étaient pas à la portée de toutes les bourses. Pendant longtemps, chaque jour, les ouvriers du Val Terbi sont venus et repartis à pied par Rebeuvelier. Ceux de Soulce et d'Undervelier logeaient sur place pendant la semaine. Le *Démocrate* du 27 novembre 1929 annonce que les ouvriers des Rondez et de Choindez, domiciliés dans le Val Terbi, seront transportés par un car Berna de 46 places, à moitié prix, grâce à une subvention de l'entreprise. Selon certains témoignages recueillis, le vélo n'était alors guère utilisé par les ouvriers de Choindez.

En ce qui concerne, les autres moyens de communication, Choindez fut relié à Delémont par le téléphone dès février 1890. Cependant, il fallut attendre les années vingt pour l'ouverture d'un bureau de poste, lequel fut installé dans le logement du rez-de chaussée de la Caserne donnant sur la route cantonale. Joseph Christie, père, fut le premier buraliste postal. Auparavant, le courrier passait par le bureau de l'usine ; le caissier, Werner Kraft à l'époque, faisait office de buraliste postal.

Les souvenirs des anciens sont restés très vagues quant à la pénétration de la presse et de la radio dans la vie quotidienne des gens de Choindez. Les abonnements à un quotidien ne devaient pas être nombreux. La *Feuille d'Avis* avait plus de succès. Quant aux postes de T.S.F., ce n'est qu'à partir des années trente qu'ils ont timidement commencé à faire partie du mobilier familial.

### **Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Co-présidents :

André Marchand, Delémont

Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général

et rédacteur responsable :

Jean-Paul Bovée, Moutier

### **Administration de l'ADIJ et rédaction des "Intérêts de nos régions"**

Rue du Château 2, case postale, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39